



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

N°2335
Entrée le 26.05.2025
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 15.07.2025
Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 27.05.2025

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 26 mai 2025

Objet : Question parlementaire n° 2335 du 16 mai 2025 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Autorisation de mise sur le marché du médicament "Daridorexant" ».

Madame la Ministre,

En date du 16 mai 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au mardi 15 juillet 2025, étant donné que le recueil des données servant à formuler la réponse nécessite plus de temps que prévu et ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez